

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 JUIN 2014**Objet : OYONNAX VILLE ETAPE DU TOUR DE FRANCE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOUIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT

Oyonnax étant cette année ville étape du tour de France 2014, les industriels d'Oyonnax souhaitent mettre en avant le savoir-faire "plasturgie" de la vallée en plaçant une presse à injecter sous un chapiteau à 30 mètres de l'arrivée.

En utilisant le moule rotatif du SPIDO pour fabriquer des "Spido Cup" aux couleurs du Tour de France, l'objectif est de distribuer 10.000 cups sur la journée, sachant que la fabrication et la communication ont commencé sur le FIP à Lyon du 17 au 20 juin 2014.

En contrepartie d'une communication de l'ensemble des partenaires sur l'emballage de la Cup, les industriels participants sollicitent la CCI pour un financement.

Compte tenu du caractère promotionnel de cette initiative, le Bureau vous propose l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant 3 k€.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, donne son accord pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 3.000€.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	22
- Nombre de voix pour	22
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Original signé

Jean-Marc BAILLY
Président